

---

Procès-verbal de la séance du CA  
tenue le 21 septembre 2021  
en visioconférence

---

## Ordre du jour / 21 septembre 2021

<b>Ordre du jour / 21 septembre 2021</b>	<b>1</b>
<b>1. Ouverture de la réunion à 18h30</b>	<b>2</b>
<b>2. Adoption de l'ordre du jour</b>	<b>2</b>
<b>3. Approbation du procès-verbal du 21 août 2021</b>	<b>2</b>
<b>4. Rapport des activités régulières</b>	<b>3</b>
Le lac	3
Qualité de l'eau	3
Tributaires, fossés et ruisseaux	3
Myriophylle	3
État de la situation	3
Alliance	4
Consultations pour schéma d'aménagement MRC	4
Navigation responsable et protection des rives	5
Dénombrement des embarcations, par terre et par air	5
Recrutement et relations avec les membres	5
État de la situation	5
Activités de communication	6
Babillards	6
Infolettre	6
Sondage	6
Activités informatiques	6
Suivi	6
Visibilité de la SCLL	7
Trésorerie	7
État de la situation financière	7

<b>5. Préparation de l'AGA du 16 octobre 2021</b>	<b>7</b>
<b>6. Varia</b>	<b>8</b>
Party des bénévoles	8
Motoneiges et bande riveraine	9
<b>7. Date de la prochaine séance</b>	<b>9</b>
<b>8. Levée de l'assemblée à 20h00</b>	<b>9</b>

## 1. Ouverture de la réunion à 18h30

**Administrateurs présents** : Lucie Borne, Jean-Noël Leduc, Jocelyne Gagnon, Gilles Tessier, Colette Scalabrini, Josée Saint-Pierre, Marcel Dunn, Dominique Jutras, Érik Vigneault, Luc Ducharme, Sylvie Auclair

**Administrateur absent** : Ève Bélanger

**Aide-Administrateurs présents** : Pierre Martineau, Luc Côté

**Invitée**: Danielle Beaudoin, bénévole

## 2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Sylvie Auclair et appuyé par Colette Scalabrini d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts suivants:

### 6. Varia:

- Party des bénévoles
- Motoneiges et bande riveraine

Adopté à l'unanimité, Prop. # 33-2021

## 3. Approbation du procès-verbal du 21 août 2021

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal approuvé par la présente résolution au moins vingt-quatre heures avant cette séance, il est

---

proposé par Gilles Tessier et appuyé par Dominique Jutras que le procès-verbal du 21 août 2021 soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité, Prop. # 34-2021

## 4. Rapport des activités régulières

### Le lac

#### Qualité de l'eau

Résumé de Sylvie Auclair :

- Étant donné le bas niveau d'eau dans les ruisseaux, les échantillonnages ont été prélevés dans le lac à l'embouchure des ruisseaux à 6 pieds de profondeur.
- La valeur de la transparence se maintient à un niveau conforme.
- La qualité de l'eau n'est pas affectée.

#### Tributaires, fossés et ruisseaux

- Vidange des bermes sur le chemin de Fitch Bay: pas de nouveau.
- Rapport du projet au ruisseau Roy : pas de détails à ce jour.
- Plage chez Jacques Hébert: la ville de Magog a travaillé les fossés, l'eau s'égoutte vers la plage, laquelle est rendue inaccessible en ce moment (travaux en cours de réalisation).
- Les travaux d'érection de la rue de la Forêt débutent aujourd'hui, nous espérons que la quantité de sédiments sera enrayée ( 0 sédiment).

### Myriophylle

#### État de la situation

Résumé de Marcel Dunn:

- La pose de toile de jute pour l'année 2021 est terminée: 12 000 m carrés de superficie totale.
- 2600 sacs et plus ont été sortis du lac.

- 
- Une belle performance qui s'explique par le travail d'équipes bien rodées de bénévoles et enthousiastes.
  - Un total de 950 heures de bénévolat.
  - La nouvelle technique de sacs pour la pose de toile de jute de Jean-Noël sera testée en 2022.

#### **Plantes aquatiques:**

- Luc Ducharme porte à notre attention que des riverains sont préoccupés par l'accroissement de plantes aquatiques et de leur incapacité à les différencier et qu'il serait opportun d'informer sur ce sujet.
- Lucie Borne suggère l'organisation d'une rencontre publique portant sur le sujet des plantes aquatiques qui aurait lieu en juin prochain, avant la saison estivale.
- Les membres du conseil reconnaissent le besoin de sensibiliser les riverains sur la différenciation et les risques associés à l'arrachage ou non des plantes aquatiques, devant chez soi. Il est suggéré d'ouvrir une parenthèse au sujet des plantes aquatiques, lors du compte-rendu de la pose de toile de jute, lors de l'AGA.
- Érik Vigneault suggère la production de courtes vidéos qui pourraient être diffusées par Infolettre, et qu'il serait bon d'utiliser davantage la vidéo pour communiquer, en général.
- Aussi, il faudra prévoir que ces préoccupations soient soulignées lors de l'AGA.

#### **Alliance**

Les membres de l'Alliance organisent une rencontre qui aura lieu le samedi 25 septembre et dont l'objectif est de connaître les inconvénients et les solutions espérées dans la lutte contre le myriophylle à épi. À ce jour, il y a 100 personnes inscrites: Pierre Martineau, Constance Ramacieri et Lucie Borne seront présents et la participation est ouverte à tous.

#### **Consultations pour schéma d'aménagement MRC**

Résumé de Lucie Borne:

Aux consultations publiques, la SCLL a déposé deux recommandations en lien avec le lac Lovering:

1. La protection d'un grand point d'eau: délimiter le nombre d'embarcations nautiques selon la capacité portante du lac Lovering.

- 
2. L'interdiction de s'ancrer sur un plan d'eau la nuit, considérant que le lac ne bénéficie pas de facilité de vidange comme les plus grands lacs.

## Navigation responsable et protection des rives

### Dénombrement des embarcations, par terre et par air

Ève Bélanger a complété le dénombrement des embarcations en bordure du lac Lovering. Les documents ont été acheminés à MCI, laquelle procédera à la comptabilisation et à l'élaboration d'un rapport.

## Recrutement et relations avec les membres

### État de la situation

- Nombre d'adhésion à ce jour:
  - 1117 membres : 30 % Internet, 39 % poste et 13% d'adhésion par les recruteurs.
- Colette soumet l'idée d'augmenter la cotisation annuelle :
  - À 35 \$ (2 personnes) et à 15 \$ pour les membres additionnels (89 membres s'inscrivent dans cette catégorie). Au lieu de 25 \$ et 10 \$.
  - Plusieurs pistes sont amenées, mais la principale qui ressort est qu'il faut justifier cette décision, l'appuyer par des projets concrets additionnés d'un plan d'action qui convaincra les membres.
  - Lucie souligne que cette année la SCLL se dirige vers une plus grande participation au niveau des coûts dans le cadre du projet du myriophylle.
  - Pierre mentionne que peut-être la SCLL pourrait mettre sur pied sa propre patrouille, actuellement la patrouille assure une présence de 6 jours/année, ce qui est peu.
  - Bref, la SCLL pourrait offrir plus de services et, par le fait même, une meilleure qualité de vie à ses membres.
  - Aussi, faudra-t-il préparer les communications en conséquence.
  - Il est convenu que le sujet sera amené à l'AGA 2021.

## Activités de communication

### Babillards

La prochaine affiche sera préparée très bientôt par Érik Vigneault et aura pour sujet l'AGA 2021.

### Infolettre

Sujets de la prochaine Infolettre:

- Résultats du myriophylle à épi.
- Résultats du sondage.
- AGA 2021

### Sondage

Résumé de la présentation des résultats par Luc Côté:

- Lancé début septembre par Infolettre: en ce moment le fichier montre des résultats sommaires, nous travaillerons à compiler plus en profondeur les résultats.
- De nombreuses répétitions sur les questions, bruit, navigation, Seadoo.
- 20 % des gens invités au sondage (abonnés à l'Infolettre) ont répondu.
- Regrouper les sujets, présentation à l'AGA. Questions ouvertes, (enregistrement).

## Activités informatiques

### Suivi

- Outil de signature électronique: 0 ou 70 \$ souscription unique (enregistrement). Est-ce nécessaire ou pas? Sollicitation aux membres, contrats oui, pour une lettre, doc. Formel, Vote électronique. Décision à prendre.
  - Luc suggère d'essayer la version gratuite, si celle-ci nous convient, une décision sera à prendre.

- 
- Francis Gagnon-Tessier prend en charge la responsabilité des comptes utilisateurs : Luc demeure en soutien.
  - Finaliser la migration des fichiers externes vers la plateforme : après l'AGA.

## Visibilité de la SCLL

Rien à souligner.

## Trésorerie

### État de la situation financière

Demande de subvention auprès de la MRC, Fonds Régions et Ruralité: nouveau programme comportant un volet environnement. Chance de 50-50 de l'avoir. L'enjeu en cause: notre projet est assez avancé, nous en sommes à payer RAPPEL. Si ce n'est pas possible cette année, l'an prochain, il n'y aura pas de date limite annuelle, alors on pourra incorporer une demande de subvention dans notre projet de myriophylle 2022, s'il y a lieu.

**À cet effet, les membres ont voté par voie électronique la proposition # 31-2021 [Résolution #31-2021 - demande de subvention](#), ainsi que l'Addendum 31.1-2021 [Résolution #31.1-2021 Demande de subvention](#), lors de la séance.**

**Accepté à l'unanimité, Prop. # 31-2021 et Prop. # 31.1-2021**

## 5. Préparation de l'AGA du 16 octobre 2021

**La présidente, Lucie Borne, propose deux formules possibles: forme traditionnelle (en virtuel mais basée sur le présentiel) ou en lien avec le sondage.**

- **La proposition retenue est celle en lien avec le sondage.** Approche différente, comportant plus de travail, mais croyons-nous plus dynamique et innovatrice qui démontre que l'on est à l'écoute de nos membres, que leurs questionnements intéressent la SCLL. Avantage de créer une banque de références pour une future Foire aux Questions.

- Partir du sondage, c'est-à-dire des questions et des réponses qui intéressent nos membres: on relève que le large sujet de la qualité de l'eau représente 90 % de l'intérêt de nos membres.
- Prévoir réaliser une entrevue avec Jean-Pierre Côté, responsable du barrage de Fitch Bay, qui informera sur le niveau de l'eau du lac qui est ouvert au minimum depuis le 11 mai (le filet d'eau qui s'écoule est essentiel à la circulation aquatique).

#### **Rappel de fin de mandat:**

- Sylvie Auclair, Marcel Dunn, Dominique Jutras, Josée Saint-Pierre, Jocelyne Gagnon.

#### **Équipe de réalisation et dates des rencontres :**

- Luc Côté: Planifier les enregistrements avec les membres responsables de dossier.
- Érik Vigneault: Montage de ces vidéos.
- Danielle Beaudoin, bénévole, offre son aide afin de soutenir l'équipe des communications, notamment pour les FAQ. Maintenant retraitée de Radio-Canada WEB à titre de journaliste, Danielle a eu l'occasion de travailler sur des dossiers liés à l'état des lacs au Québec. Nul doute que Danielle saura mettre son expertise au profit de la SCLL. Bienvenue Danielle !
- Planification de tâches pour l'AGA: Élaboration d'une liste de tâches à réaliser par Lucie et envoi d'un courriel aux membres afin de se partager le travail.
- Pierre Martineau offre un support à Gilles Tessier, puisque l'année financière se termine le 31 décembre et fera un lien avec les communications de RAPPEL.
- Érik Vigneault souligne que l'on doit agir rapidement, car le délai est court pour faire l'arrimage des interventions avec le sondage.

## **6. Varia**

### **Party des bénévoles**

**Afin de souligner l'excellent travail et le dévouement des bénévoles, Il est proposé par Lucie Borne et appuyé par Colette Scalabrini de voter un budget maximal de 1 500 \$ pour permettre d'organiser une réception le 25 septembre 2021 afin de souligner le travail des bénévoles de la SCLL.**



**Accepté à l'unanimité, Prop. # 32-2021**

84 invitations ont été envoyées (accompagnées). La fête aura lieu chez Jacques Hébert. Nous sommes en attente des confirmations.

## Motoneiges et bande riveraine

- Luc Côté demande comment prévenir les dommages à la bande riveraine causés par le passage des motoneiges.
- Dommages constatés au marais dans la zone Campagna, côté sud du lac. Voir photos à l'appui [lien aux photos](#). Un passage se façonne dans cette zone sensible, ce qui écrase les arbustes.
- Marcel Dunn mentionne que lorsque des pancartes indiquant "terrain privé" sont érigées, une motoneige ne passe pas. Marcel, via son association de motoneiges, propose de fournir des pancartes aux propriétaires concernés. Ce passage rejoint le chemin Fitch Bay, environ une quinzaine de motoneigistes l'empruntent.

## 7. Date de la prochaine séance

La prochaine rencontre sera l'AGA prévue le samedi 16 octobre 2021 à 9h00 en visioconférence.

## 8. Levée de l'assemblée à 20h00

**L'ordre du jour étant épuisé, la levée de l'assemblée est adoptée à l'unanimité.**

**Adopté à l'unanimité, Prop. # 35-2021**

Jocelyne Gagnon,  
secrétaire d'assemblée  
*Société de conservation du lac Lovering*  
6 octobre 2021